CONSEIL COMMUNAL

Séance du 27 février à 19h00

Intervention du groupe ÉCOLO Wavre

S.P.3 Pôle Cadre de vie - Service Environnement - Convention d'occupation dans le cadre de la plantation d'une micro-forêt Miyawaki

---

Intervention de Véronique Michel

Je ne vous étonnerai pas en vous disant que nous voterons pour ce point. Des arbres dans la ville c'est forcément une bonne chose !

Néanmoins quelques remarques :

Il s'agit ici de planter une petite forêt urbaine à croissance rapide (trois arbres au mètre carré), selon la méthode Miyawaki, du nom du botaniste japonais Akira Miyawaki, qui l'a mise au point dans les années 1970.

Ce procédé de végétalisation express permettrait de restaurer un écosystème forestier et de le rendre autonome au bout de trois ans seulement. *« En vingt ans, on obtiendrait une canopée formée, alors qu'il faudrait deux cents ans en suivant les techniques conventionnelles. »*

Cette méthode a déjà séduit de nombreuses villes en Europe .

Mais face à cet engouement, des scientifiques émettent des réserves.

Cette méthode a été conçue pour un climat tropical chaud et humide.
Chez nous le devenir de ces « forêt » reste incertain. Certains suivis font état d'une mortalité de 61 à 84 % des arbres plantés, parce que plantés si serré, ils poussent en hauteur plus qu'en diamètre. Par ailleurs certaines espèces ne sont pas faites pour vivre entre elles à de fortes densités.

En outre, plusieurs scientifiques remettent en cause les performances en termes de biodiversité et stockage du carbone

De plus le choix des espèces plantées doit tenir compte des changements climatiques à venir.

Ce type de plantations est donc une des possibilités de plantations urbaines parmi d'autres, mais pas forcément la plus efficace et la plus durable.

Il semble évident que pour en retirer un maximum de bienfaits, il faudra que son entretien soit assuré par les services communaux bien au-delà des deux premières années prévues dans la convention qui est soumise à notre approbation.

Il nous faut toutefois relever quelques aspects positifs dans cette initiative.

Premièrement, l'intérêt porté à la foresterie urbaine dont on sait qu'elle contribue à l'atténuation des effets des changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophes naturelles qui en découlent.

À ce titre je vous recommande la lecture de la Note d'orientation de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, intitulée :
Foresterie durable en milieu urbain et périurbain
Solution intégrée et inclusive fondée sur la nature, pour des villes durables, saines et résilientes . C'est passionnant !

Ensuite, le formidable outil de sensibilisation et de communication que représente initiative.

Nous espérons donc que l'information sera largement diffusée et que les riverains, les élèves des écoles avoisinantes et le plus de Wavriens possible, prendront part au projet dont nous espérons qu'il sera suivi de bien d'autres .

Mais, et j'en terminerai par là, n'oublions pas que le plus urgent reste, plus que jamais, de protéger et d'entretenir notre patrimoine forestier!

Questions d'actualité

Question de Jean Goossens

Mise en route des travaux pour les stades de foot et de hockey.
Les travaux ont débuté récemment pour le stade de hockey (les goals ont été retirés de feu le terrain du RJ Wavre et le terrain de streetfoot a disparu. Le parking du centre sportif est lui-même en partie clôturé et donc inaccessible).
Les travaux concernant le stade de foot débuteront début avril.
Suite à la réunion avec les riverains d'octobre dernier, plusieurs propositions avaient été lancées afin de répondre aux difficultés rencontrées — déjà actuellement- par ceux-ci :
Nous rappelons ces difficultés :
Un excès de vitesse dans le quartier (plusieurs mesures avaient donné comme résultat 78% d'excès de vitesse)
Une difficulté à trouver des emplacements de parkings dans le quartier (ce qui ne va probablement pas s'arranger étant donné la fermeture d'une partie du parking du centre sportif)
Un trafic dense (surtout le mercredi et le samedi) dans la rue Désiré Yernaux, dans la Belle-voie, et des problèmes de croisement dans l'avenue Saint-Sébastien.

Des propositions ont été faites:
Installation de la zone 30 dans le quartier (c'est déjà fait — même si le panneau 30 au début de la rue A. Colon n'est pas du tout visible… À quand les marquages 30 au sol dans toutes les rues ?), ainsi que la mise en rue cyclable de la rue St-Roch (c'est fait également)

Placement de ralentisseurs dans certaines rues, création d'un trottoir traversant rue A. Colon et de deux plateaux ralentisseurs rue Joppart (croisement av centre sportif et rue A. Colon)
Installation de 2 dos d'âne à la Belle Voie (il y avait il y a quelque temps d'excellents et véritables ralentisseurs…qui ont été retirés)
Mise en zone bleue de tout le quartier
Et même création d'une rocade autour du centre sportif (avec mise à sens unique de la rue Saint-Sébastien), et sortie « contrôlée » par la Belle Voie, pour boucler la boucle.

Les riverains étaient plus ou moins favorables…ou pas…selon les différentes propositions.

Comme les travaux ont débuté, et impactent aussi bien les nombreux riverains que les utilisateurs du centre sportif, et les Wavriens se rendant à Basse-Wavre, pouvez-vous nous dire où vous en êtes dans la réalisation des différents aménagements proposés, à court terme (en fonction des travaux) et à plus long terme (en fonction des activités de hockey et de foot qui vont augmenter la densité de circulation de ce quartier)

Je vous remercie pour votre réponse .

Question de Bastian Petter
Disponibilité des documents sur Internet pendant les enquêtes publiques

Madame la Bourgmestre,
Depuis quelques temps, la qualité de l'information de notre site Internet s'est appauvrie. Sur sa page enquêtes publiques, la Ville ne propose plus que les courriers de demande de permis et les avis d'affichage. Plus aucune information sur les projets n'est disponible en ligne, alors qu'elles l'étaient précédemment. Les citoyens sont obligés d'aller consulter physiquement les documents à la commune, comme au siècle dernier, alors que nos moyens informatiques nous permettent sans problème de mettre à disponibilité ces informations. Je m'étonne fortement de cette évolution. Pourquoi ce recul ? Pourquoi pensez-vous que cette mise à disposition des projets est problématique ?
Je vous remercie de votre attention.

Intervention de Patrick Pinchart

Contexte : Lors du Conseil communal du 23 janvier 2024, une question d'actualité avait été posée par Patrick Pinchart[1] à propos de l'abattage des arbres à Wavre suite à un article paru dans « Bonjour Wavre » intitulé « N'abattez pas les arbres ». En substance, nous voulions savoir si le Ville, qui donnait à juste titre comme injonction aux particuliers de ne plus couper d'arbres, ferait de même pour les promoteurs immobiliers, qui ne se sont pas près d'arrêter d'en couper et menacent pour l'instant un bois entier, le Domaine de la Héronnière. La bourgmestre avait refusé de répondre car — ce qui est tout à fait conforme au règlement d'ordre intérieur —, une courte argumentation avait été été ajoutée, mentionnant que 14% des bois avaient déjà été rasés entre 1986 et 2015[2]. Elle avait en outre publiquement traité Patrick Pinchart de menteur et le groupe Ecolo de transmettre de fausses informations[3].

---

[1] Le texte de l'intervention figure ici : https://wavre.ecolo.be/2024/01/26/abattage-des-arbres-a-wavre-des-noms-doiseaux-en-guise-daction/

[2] Source : « Guide du Brabant wallon en chiffres » - Source : SPF Économie sur base des données de l'IWEPS (l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique).

[3] La séquence est à visionner ici : https://www.youtube.com/watch?v=bP9pcvDRL2M&t=5s

Dans une longue réponse lors du présent conseil, la bourgmestre a (entre autres) mis en cause la fiabilité des sources qui avaient permis d'annoncer ce chiffre. Elle a (entre autres) expliqué que lorsque des arbres étaient abattus, d'autres étaient replantés à la place.

Patrick Pinchart a apporté les précisions suivantes en réponse à la réaction de la bourgmestre:

Le chiffre de 14% de surfaces boisées rasées est confirmé par le très rigoureux site Statbel[4] qui donne l'occupation du sol, sur base du Registre cadastral, par type de terrain. Ces données sont incontestables. Voici celles de Wavre, en ce qui concerne les bois.

En 1986, Wavre comptait 647 hectares de bois. En 2015, 555 hectares. Soit une perte de 92 hectares ou encore de 14% (92/647).

Le site permet de consulter les données sur une plus large durée. En 1983, Wavre comptait 663 hectares de bois. En 2022, 544 hectares. Soit une disparition de 119 hectares ou 18%. Près d'un cinquième de la surface boisée de Wavre a donc été rasée en quatre décennies.

Il ne fait aucun doute que Wavre figure en troisième place dans les mauvais élèves en matière de destruction des surfaces boisées.

Mais la question n'est pas là. Une querelle de chiffres est vaine. Le point important était de rassurer les Wavriens sur leur inquiétude par rapport à la volonté et la capacité de la ville à protéger les ultimes surfaces boisées au moment où l'on parle de raser une grande partie d'un bois et d'en détruire toute la biodiversité. Aucune réponse à cette question n'a toujours pas été apportée par la bourgmestre.

Quant à l'argument « on peut couper des arbres car on en replante ensuite », il est absurde. Un arbre de 30 ans a participé au développement et fait partie intégrante d'une biodiversité qu'un jeune arbre ne pourra retrouver qu'après des décennies. C'est donc la destruction d'un biotope équilibré.

[4] https://bestat.statbel.fgov.be